

RCS : METZ
Code greffe : 5751

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de METZ atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00435
Numéro SIREN : 792 777 351
Nom ou dénomination : 2 J H

Ce dépôt a été enregistré le 07/02/2023 sous le numéro de dépôt 603

438435 (3)

1

BILAN - SIMPLIFIÉ



N°15948*04

Désignation de l'entreprise		SAS 2 J H		SARREBOURG		Neant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise		13, Rue de la Vieille Rivière		57400			
SIRET		79277735100018				Le Greffier	
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le			
				2021/12/31			
ACTIF				Brut		Amortissements-Provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
AC LIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014	46	016	28	18
	Immobilisations corporelles *		028		030		
	Immobilisations financières * (1)		040	700 260	042		700 260
	Total I (5)		044	700 306	048	28	700 277
AC LIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070		
		Autres* (3)	072	125 104	074		125 104
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	401	086		401
Charges constatées d'avance*		092		094			
Total II		096	125 505	098		125 505	
Total général (I + II)		110	825 811	112	28	825 782	
PASSIF				Exercice N NET			
				1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120				10 000
	Ecart de réévaluation		124				
	Réserve légale		126				
	Réserves réglementées *		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132				
	Report à nouveau		134				-3 232
	Résultat de l'exercice		136				110 069
	Provisions réglementées		140				
Total I		142				116 837	
Provisions pour risques et charges		154					
Total II		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156				477 680
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166				2 450
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)		172		197 401		228 815
	Produits constatés d'avance		174				
Total III		176				708 945	
Total général (I + II + III)		180				825 782	
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		445 147
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		1

CERTIFIÉ CONFORME

Copyright Groupe ISA (2022) ISACOMPTIA

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.



COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SAS 2 JH**

Néant *

A- RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018 <input type="checkbox"/>		Exercice N clos le								
				3	1	1	2	2	0	2	1	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			210								
	Production vendue	} biens	} dont export et livraisons intracommunautaires	215								
				217								
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222								
	Production immobilisée*			224								
	Subventions d'exploitation reçues			226								
	Autres produits			230							117 409	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232							117 409	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234								
	Variation de stocks (marchandises)*			236								
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238								
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240								
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)		242							4 515	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)		244								
	Rémunérations du personnel*			250								
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252								
	Dotations aux amortissements*			254							4	
	Dotations aux provisions			256								
	Autres charges	} dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	} cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259								
260												
Total des charges d'exploitation (II)				264							4 519	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270							112 890	
Produits financiers (III)		280	9 000									
Charges financières (V)											8 783	
Produits exceptionnels (IV)				290							1	
Charges exceptionnelles (VI)	} dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	} dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	347									
			348								3 040	
Impôt sur les bénéfices* (VII)				306								
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)				310							110 069	
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312							110 069	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316								
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318								
	Provisions non déductibles*			322								
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)			324								
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247			330						450	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251							
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999								
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997								
Dédutions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies A)	987						342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989							
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138							
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344							
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993							
	BUD (44 sexdecies)	992										
Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346							115 296	
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)			655								
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies A)			643								
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies B)			645								
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies C)			647								
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies D)			648								
	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)			641								
	Dédutions exceptionnelles (Art. 39 decies F)			990								
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies G)			649									
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352				354	4 777	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356						
Déficits antérieurs reportables : *				dont imputés sur le résultat :						360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col.1	Déficit col.2	370				372	4 777	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 825 782,12 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 110 068,61 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTE

Désignation	VALEUR NETTE
USUFRUIT TEMPORAIRE SCI MJ	17,57
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTE	17,57

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	46,00		
CORP.	Terrains			
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Instal.géné., agencts & aménagts const.		
	Installations techniques, matériel & outillage indust.	Instal. générale, agencts & aménagts divers		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport Matériel de bureau & info., mobilier Emballages récupérables & divers		
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL III			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations	21 800,00		
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
	TOTAL IV	21 800,00		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		21 846,00		

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORP.	Frais d'éts, de recherche & de dével. TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL II			46,00	
CORP.	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Ins. gal. agen. amé. cons			
	Inst.tech., mat. outillage indust.	Ins. gal. agen. amé. div.			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport Mat.bureau, info., mob. Emballages récup. div.			
	Immos corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL III				
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		3 000,00	18 800,00	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
	TOTAL IV		3 000,00	18 800,00	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			3 000,00	18 846,00	



FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
YHRIS - 11 RUE DU MOULIN 57400 BUHL-LORRAINE -	8 000,00	-3 798,11	100,00	6 585,95
SCIAUBERGE - 24 RUE SAINT MARTIN 57400 BUHL-LOR	2 000,00		100,00	
SARR'LIGHTING - RUE CLAUDE CHAPPE 57400 SARREBO	10 000,00	1 385,00	60,00	4 711,00
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
LK SPORTS - 11 RUE DU MOULIN 57400 BUHL-LORRAINE -	6 000,00	16 376,00	46,67	48 642,00
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2 JH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Frais et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
YHRIS - 11 RUE DU MOULIN 57400 BUHL-LORRAINE - 51183436800025	8 000,00	-3 798,11	100,00	8 000,00	8 000,00	56 629,97		28 155,00	6 585,95	
SCIAUBERGE - 24 RUE SAINT MARTIN 57400 BUHL-LORRAINE - 80293600500015	2 000,00		100,00	2 000,00	2 000,00	611 000,00				
SARR'LIGHTING - RUE CLAUDE CHAPPE 57400 SARREBOURG - 85184766500029	10 000,00	1 385,00	60,00	6 000,00	6 000,00	321,02		5 206,00	4 711,00	
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
LK SPORTS - 11 RUE DU MOULIN 57400 BUHL-LORRAINE - 81484081500017	6 000,00	16 376,00	46,67	2 800,00	2 800,00	13 508,74		864 836,00	48 642,00	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société assemblée à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la partie entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.





ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ZJH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du c détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS 1. Filiales non reprises au § A : a. Filiales françaises b. Filiales étrangères 2. Participations non reprises au § A : a. Dans des sociétés françaises b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
 (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société assemblée à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
 (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
 (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
 (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
 (6) Dans la monnaie locale d'opération.
 (7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes
 (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
 (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
 (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100,00	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100,00	100,00

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine		477 679,93	32 532,67	124 992,19	320 155,07
Emprunts & dettes financiers divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		2 450,41	2 450,41		
Personnel & comptes rattachés		104,84	104,84		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		1 363,41	1 363,41		
Etat & Impôts sur les bénéfices autres Taxe sur la valeur ajoutée collectiv. Obligations cautionnées publiques Autres impôts, taxes & assimilés		122,50	122,50		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		197 400,82	197 400,82		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		29 823,17	29 823,17		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		708 945,08	263 797,82	124 992,19	320 155,07
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	20 024,76			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés	197 400,82			

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 220,00
Dettes fiscales et sociales	122,50
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	2 342,50

2 J H
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Rue de Bourgogne Lieu-dit Gold Grub, 57400 SARREBOURG
792 777 351 RCS METZ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 10 juin 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

CINQUIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter **le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 110 068,61 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 110 068,61 euros

En totalité au compte "report à nouveau".

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Jérôme JOCHUM

